



Réponse de la Municipalité à une interpellation

Les Palinzard.e.s pourront-elles/ils être connectés au reste du monde par la fibre optique ou seront-elle/ils laissés sur les bords de la route numériques ?

Urbanisme

Brigitte Crottaz

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 05.12.2022



TABLE DES MATIÈRES

Objet de l'interpellation	2
Réponse de la Municipalité :	3

Objet de l'interpellation

Le 12 septembre 2022, le Conseiller communal M. Laurent Balsiger, déposait l'interpellation dont les termes sont rappelés ci-dessous.

Les Palinzard.e.s pourront-elles/ils être connectés au reste du monde par la fibre optique ou seront-elle/ils laissés sur les bords de la route numériques ?

De nombreux travaux de maintien des infrastructures ont lieu sur le territoire communal, notamment actuellement dans mon quartier du Pré d'Yverdon. Comme ce sont les SILs qui en sont à l'origine pour renouveler leur conduite d'eau potable, je les ai contactés pour savoir à quelle date je pourrais bénéficier d'une connexion fibre optique, partant de l'évidence que les SILs profiteraient de cette fouille pour installer celle-ci. Qu'elle ne fût pas ma surprise d'apprendre qu'il n'en n'est rien. Il m'a été répondu que les SILs n'investissaient plus dans les réseaux multimédias dans les communes en dehors de Lausanne. Position qui m'a été confirmée par le Municipal et directeur des SILs, M. Xavier Company, qui m'a également dit que notre Municipalité en avait été informée. Alors que la plupart d'entre nous expérimentent la nécessité de connexions internet fiables et puissantes, pour le télétravail notamment, comment est-il possible qu'une commune, presque ville, comme Épalinges, reste au bord des autoroutes de la communication ? C'est tout simplement inimaginable et j'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- 1. La Municipalité a-t-elle été informée par la Municipalité de Lausanne ou les SILs que ces derniers ne tiraient plus la fibre optique sur notre commune ?*
- 2. Est-ce que notre Municipalité a accepté sans autre cette position surprenante, vu que les SILs ont profité pendant des années d'une exclusivité sur plusieurs réseaux sur notre commune (eau, électricité, télé réseau), ont réalisé de juteux profits (dénoncé par M. Prix pour l'eau notamment), et n'investissent plus quand cela les arrange pour privilégier les lausannois ?*
- 3. Quelle attitude la Municipalité va-t-elle avoir envers les SILs, notamment en lien avec les nombreuses concessions et projets que nous avons avec eux, pour préserver les intérêts des palinzard.e.s ?*
- 4. Mais surtout, quelles actions la Municipalité a-t-elle déjà pris pour que la population et les entreprises palinzardes puissent être reliées au reste du monde par le biais d'un réseau fiable, économe en énergie et puissant comme la fibre optique ? Ou si rien n'a été entrepris à ce stade, qu'envisage-t-elle de faire ?*

Laurent Balsiger, Conseiller Communal



Réponse de la Municipalité :

Pour répondre à l'interpellation de M. Laurent Balsiger concernant la fibre optique, nous avons rencontré le 8 novembre M. Stéphane Blondel, conseiller clientèle chez Swisscom, responsable de la communication avec les autorités communales.

Nous pouvons ainsi répondre aux différentes questions de l'interpellation comme suit :

- **La Municipalité a-t-elle été informée par la Municipalité de Lausanne ou les SILs que ces derniers ne tiraient plus la fibre optique sur notre commune ?**

Les SIL et Swisscom collaborent pour l'installation de la fibre optique sur le territoire de Lausanne, mais les SIL n'ont pas voulu étendre leur réseau FTTH hors Lausanne. C'est donc Swisscom qui en poursuit le développement. Les services communaux ou la Municipalité n'ont jamais été informés par les SILs de leurs changements stratégiques concernant le développement de la fibre sur le territoire palinzard.

- **Est-ce que notre Municipalité a accepté sans autre cette position surprenante, vu que les SILs ont profité pendant des années d'une exclusivité sur plusieurs réseaux sur notre commune (eau, électricité, télé-réseau), ont réalisé de juteux profits (dénoncé par M. Prix pour l'eau notamment), et n'investissent plus quand cela les arrange pour privilégier les lausannois ?**

Ce n'est pas un problème pour Épalinges que les SIL ne s'investissent pas dans notre commune. S'ils le faisaient, ce serait pour en retirer un bénéfice après avoir participé financièrement à l'installation de la fibre optique. Dans la situation actuelle, ce n'est donc que l'opérateur qui investit dans l'installation et qui aura des retombées économiques lors de nouveaux abonnements.

- **Quelle attitude la Municipalité va-t-elle avoir envers les SILs, notamment en lien avec les nombreuses concessions et projets que nous avons avec eux, pour préserver les intérêts des palinzard.e.s ?**

La Municipalité n'a pas de problèmes avec la position des SIL. Ce qui nous importe est que la fibre optique puisse être installée au plus près de chaque logement et le plus rapidement possible.

- **Mais surtout, quelles actions la Municipalité a-t-elle déjà pris pour que la population et les entreprises palinzardes puissent être reliées au reste du monde par le biais d'un réseau fiable, économe en énergie et puissant comme la fibre optique ? Ou si rien n'a été entrepris à ce stade, qu'envisage-t-elle de faire ?**

Une présentation de l'extension du réseau de la fibre optique prévue par Swisscom sur le territoire palinzard avait déjà été réalisée auprès de la Municipalité en mai 2021 et la rencontre avec M. Blondel le 8 novembre dernier nous a permis de préciser quelle est la situation actuelle.

De fait, d'ici 2030, Swisscom avait pour but d'augmenter les connexions par fibre optique de 30 à 60% et de diminuer parallèlement les anciens raccordements de 60 à 30%. Malheureusement, depuis février 2021, une procédure auprès de la COMCO bloque le développement prévu.

Sans entrer dans le détail, l'installation de la fibre optique peut se faire de point à point, à savoir de la centrale jusqu'à l'appartement, ou de point à multipoint. Dans ce cas, la liaison part de la centrale et arrive jusqu'à une armoire où la connexion peut être splittée en 32 fibres. Le débit est identique dans les 32 foyers qui sont ainsi desservis.



En février 2021, un opérateur a porté plainte à la COMCO contre l'installation de liaisons point-multipoint, ce qui en bloque totalement le développement. Une issue à ce blocage est attendue d'ici quelques mois. Toutefois, durant tout ce temps, il y a 400'000 raccordements qui ont été construits en Suisse mais qui ne sont pas utilisables pour l'instant, dont certains à Épalinges.

Le but de Swisscom est d'offrir un débit minimum de 80 Mbit/s sur l'ensemble du territoire. Avec ce débit, une famille de 4 à 5 personnes peut profiter d'autant de liaisons sans problème.

L'investissement de Swisscom pour l'installation de la fibre optique est de 1,6 milliard de francs/an.

En complément à ces éléments, M. Blondel nous a donné des informations complémentaires que nous joignons à cette réponse, en particulier quelques rappels concernant les différents types d'installation en cours :

1. FTTC : signifie que la liaison par fibre optique va jusqu'au quartier. Ensuite, le relai est pris par une fibre cuivre. Le débit assuré est de 100 Mbit/s
2. FTTS : la liaison par fibre optique va jusqu'à la rue, dans une armoire située entre 250-300 mètres des logements. On peut ainsi obtenir un débit allant de 100 à 500 Mbits/s.
3. FTTB : la liaison par fibre optique arrive jusqu'au bâtiment. La liaison à chaque appartement se termine avec une fibre cuivre. Le débit est de 500 Mbits/s
4. FTTH : la liaison par fibre optique arrive directement dans le logement. On peut ainsi obtenir jusqu'à 10 Gbits/s ! Le débit n'est ensuite limité que par les équipements que l'on installe au point de réception.

Lorsque la FTTH peut être installée, le client reçoit une information et peut décider ou non d'en profiter. Il doit alors modifier son abonnement auprès de l'opérateur qui vient ensuite installer une prise dans son appartement.

Pour les logements qui sont trop éloignés de la distribution prévue, une demande de FTTH peut être faite par le client (FTTH *on demand*). Swisscom fait alors une étude de faisabilité et la facturation pour l'installation est faite au client directement.

Situation à Épalinges

Plusieurs liaisons FTTC sont actuellement transformées en FTTS. Certains points sont encore en travaux et la trêve hivernale fait que le réseau FTTS ne sera terminé qu'au printemps prochain.

Il existe par ailleurs déjà quelques quartiers alimentés par un câblage FTTH, mais pas beaucoup à l'heure actuelle.

C'est un partenaire de Swisscom qui contactera ensuite tous les ménages qui pourraient bénéficier de la fibre optique pour leur proposer un raccordement. Cela n'engage pas pour autant à un abonnement. Il s'agit d'une campagne d'acquisition qui est financée par Swisscom qui installe un boîtier et informe que la fibre est disponible. Dès qu'un abonnement est conclu, il charge un électricien de venir finaliser la connexion.

En conclusion, nous pouvons confirmer que l'installation de la fibre optique, poursuivie dorénavant par l'opérateur Swisscom (à l'exception des points stipulés dans le courrier de réponse des SILs du



1.12.2022 en annexe 6), suit un programme tout à fait normal, et qu'Épalinges n'est pas laissée de côté.

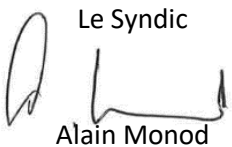
Concernant le réseau SIL citycables, n'étant pas non-plus au bénéfice d'une information formelle, nous avons en date du 10 novembre 2022, écrit aux SIL le courrier que vous trouverez en annexe 5. La réponse des SILs du 1 décembre 2022 se trouve également en annexe 6.

PS : Chacun peut vérifier la disponibilité des services à son domicile sur le site suivant :

www.swisscom.ch/checker

Épalinges, le 13.12.2022

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Alain Monod




La Secrétaire municipale
Sarah Miéville

Annexe 1 : Différentes techniques de raccordement

Annexe 2 : Mbits nécessaires pour mail, télévision, internet, streaming,

Annexe 3 : Etat du déploiement du réseau fixe à Épalinges

Annexe 4 : Couverture et débits à Épalinges

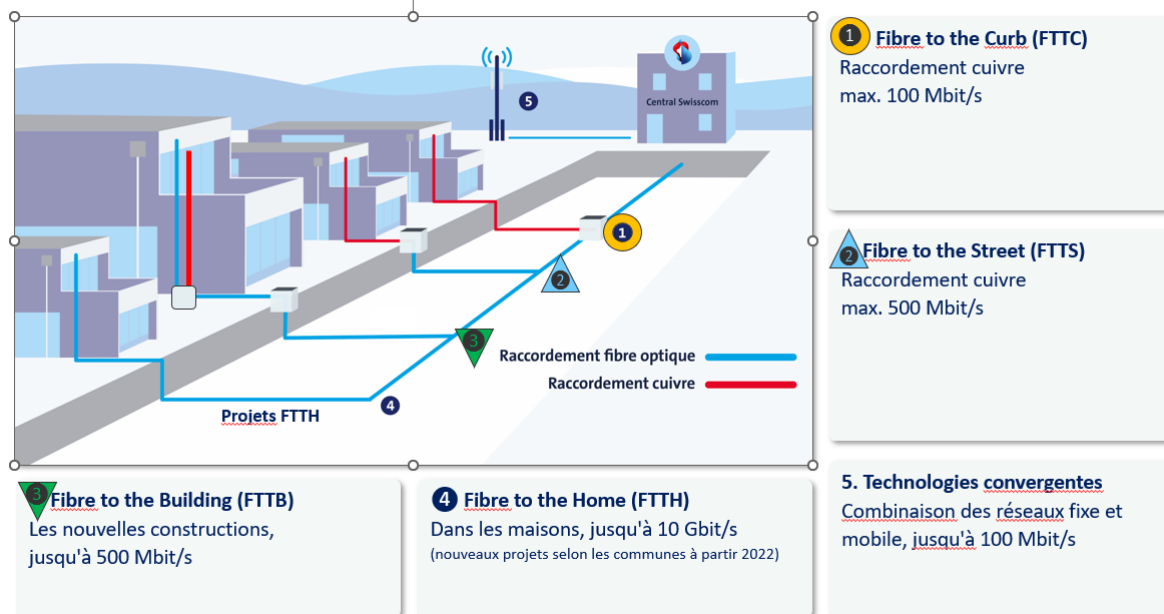
Annexe 5 : Courrier au SIL du 10 novembre 2022

Annexe 6 : Réponse des SILs du 1 décembre 2022



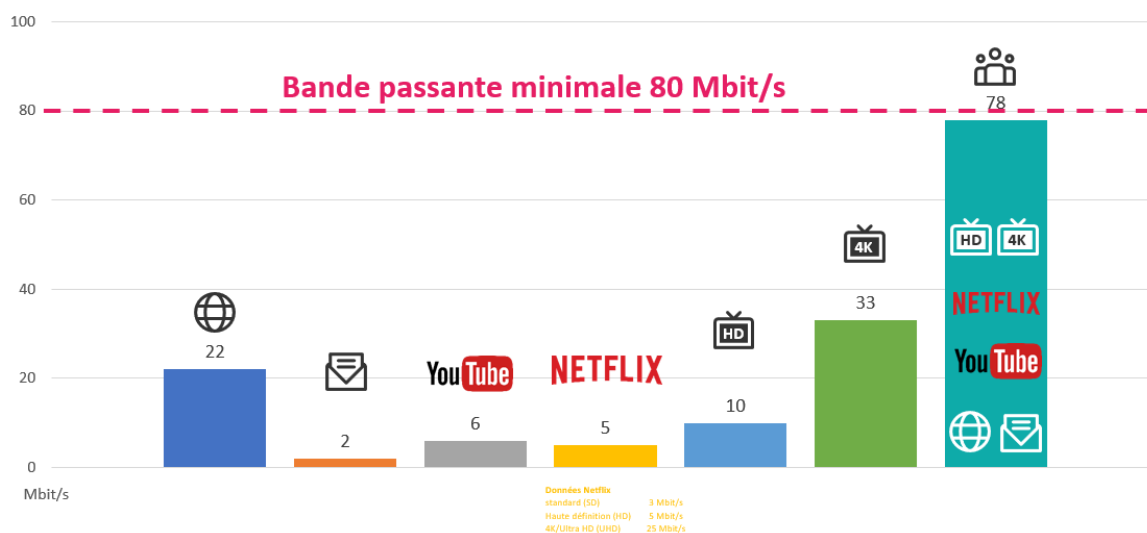
Annexe 1 : différentes techniques de raccordement

Les différentes technologies de raccordement



Annexe 2 : Mbits nécessaires pour mail, télévision, internet, streaming,...

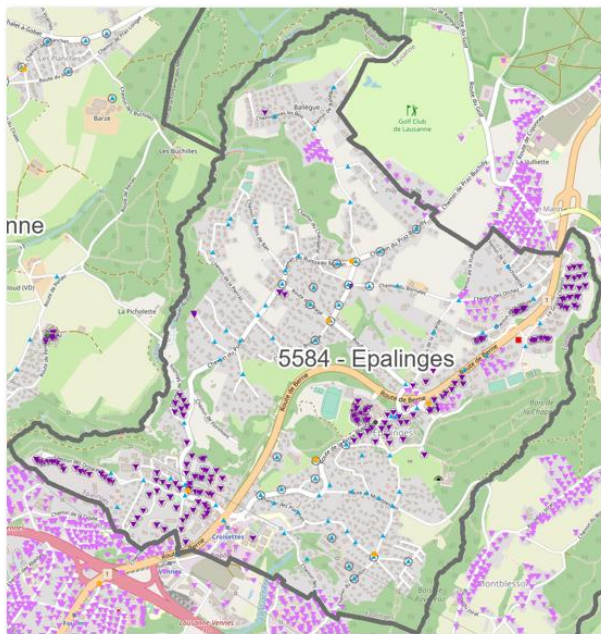
Service universel : pourquoi 80 Mb/s ?





Annexe 3 : Etat du déploiement du réseau fixe à Épalinges

L'état de déploiement du réseau fixe à Épalinges



Population :
9'695 habitants

Superficie :
5 km²

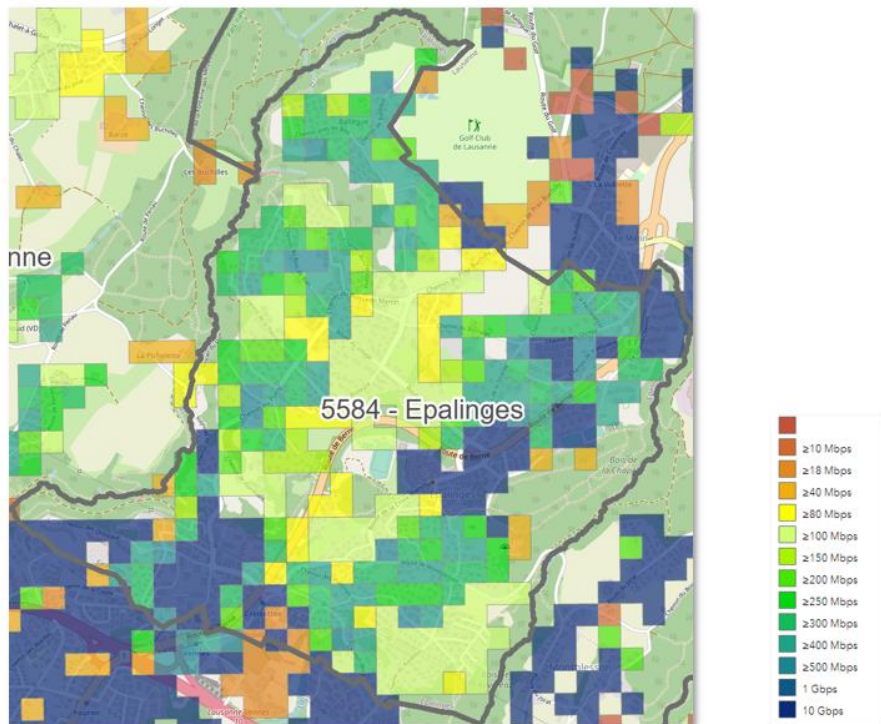
Superficie habitat et
infrastructure :
3 km²

- Élément actif FTTC
- ▲ Élément actif FTTS
- ▼ Élément actif FTTH (Point à Point)
- ▼ Élément actif FTTH (Point à multi-Point)
- Élément de réseau non actif (planifié ou en cours de réalisation)



Annexe 4 : couverture et débits à Épalinges

La couverture et les débits à Épalinges





Annexe 5 : courrier au SIL du 10 novembre 2022



COMMUNE D'ÉPALINGES
URBANISME, ARCHITECTURE
ET ÉNERGIE

Direction des Services industriels
Pl. Chauderon 23
Case postale 7416
1002 Lausanne

Affaire traitée par S. Baumann
☎ 021/785.61.60
urbanisme@epalinges.ch
n/réf. : SBA/vwi

Epalinges, le 10 novembre 2022

Télé-réseau et internet sur la commune d'Épalinges

Madame, Monsieur,

Nous avons appris dernièrement que plus aucun investissement ne serait fait sur notre commune d'Épalinges.

Étant donné que nous n'avons pas reçu d'information officielle, nous aimerions savoir si cette information est véridique.

Si ce n'est pas le cas, nous aimerions savoir si vous continuerez l'entretien du réseau ou si cette prestation a été transmise à un autre prestataire.

Par ailleurs, serait-il possible d'obtenir une carte mentionnant les débits ?

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et dans l'attente de vos prochaines nouvelles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Chef du service urbanisme,
architecture et énergie


Stefan Baumann

Le responsable de la police
des constructions :


Bernard Mischler



Annexe 6 : Réponse des SILs du 1 décembre 2022

SIL
Direction des Services industriels
Service commercial
Case postale 7416 - 1002 Lausanne

 **Ville de Lausanne**

Administration communale
Service Urbanisme, Architecture et Energie
Monsieur Stefan Baumann
Chef de service
Place de la Croix Blanche 1
Case postale 187
1066 Epalinges

notre réf./votre réf. LBE/cc
dossier traité par Lorraine Bettens
tél. direct 021 315 87 37
e-mail lorraine.bettens@lausanne.ch

Lausanne, le 1^{er} décembre 2022

Télé-réseau et internet – Commune d'Epalinges

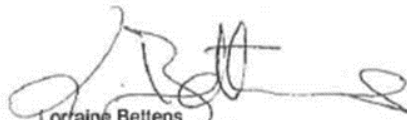
Monsieur le Chef de service,

Votre courrier du 10 novembre 2022 nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Nous vous en remercions, car il semble qu'il y ait un malentendu quant à nos intentions de gestion et de développement des infrastructures de télécommunication et de services multimédia. En effet, les nouveaux raccordements de bâtiments (existants ou à construire) sont étudiés à l'opportunité. Tout raccordement d'un nouveau client dans un bâtiment déjà raccordé à l'un de nos réseaux est assuré. Il en va de même pour les dépannages, la maintenance du réseau et le service aux clients.

En revanche, nous ne délivrons pas de carte mentionnant les débits. En effet, le débit dépend du produit choisi par le client, sur une échelle maximale de 10 Gbit/s pour le réseau Fiber to the home (FTTH) et 500 Mbit/s pour le réseau Hybrid Fiber Coaxial (HFC).

En espérant avoir répondu à votre demande, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons, Monsieur le Chef de service, nos salutations les meilleures.


Lorraine Bettens
Responsable division marketing

Copie : SiL, Service patrimoine, Division gestion des raccordements multifluides
SiL, Service commercial, Division relations clientèle

European
energy award

 Certifié
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Service commercial
Division marketing
Place de l'Europe 2
CP 7416 • 1002 Lausanne
www.lausanne.ch/sil